



CLUSTER
ECO
CONSTRUCTION



MEMORANDUM

CLUSTER ECO-CONSTRUCTION

MAI 2019

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
L'ÉCO-CONSTRUCTION	4
- L'éco-construction : définition	
- Le Cluster Eco-construction	
- Matériaux biosourcés :	
- une tendance de fond	
- avantages	
LES BESOINS EN WALLONIE	8
- Au niveau de l'économie	
- Au niveau social	
- Au niveau environnemental	
LES RÉPONSES DE L'ÉCO-CONSTRUCTION	9
LES 10 BESOINS DU SECTEUR DE L'ÉCO-CONSTRUCTION	10
CONCLUSION	14

« Pour ce qui est de l'éco-construction, il ne s'agit pas de prévoir mais de la rendre possible »

Adaptation libre de Saint Exupéry

INTRODUCTION

Commençons par quelques constats.

Une récente étude de la DGO6 et de l'IWEPS confirme qu'au niveau **économique**, le secteur de la construction est celui qui a le plus grand effet d'entraînement sur les autres secteurs de l'économie, c'est-à-dire que la production du secteur stimule fortement la demande pour les autres biens industriels (source : « Rapport sur l'économie wallonne », février 2016). Or, actuellement cet effet d'entraînement est trop faible : la construction wallonne est trop peu utilisatrice de matériaux et produits élaborés au sein de notre région. Et les entreprises wallonnes actives dans le domaine (producteurs) sont trop peu soutenues.

Au niveau **social**: près de 1.200.000 logements sont à construire ou à rénover en profondeur en Wallonie. Nombre de logements actuels sont coûteux en énergie et ne correspondent plus aux besoins de la société en termes de formes d'habitat. De surcroît, l'accès au logement s'avère de plus en plus difficile pour un nombre croissant de personnes. Quant aux demandeurs d'emploi, ils représentent 13,2 % de la population wallonne (source: « Chiffres Onem », 2018), dont de nombreux jeunes, souvent peu qualifiés. La **santé** est également un défi à relever. De nombreux logements ne correspondent pas aux normes sanitaires minimales. Cela engendre un coût indirect, estimé au bas mot à 3% des coûts de santé totaux régionaux (source : « Chiffres OCDE »).

Au niveau **environnemental**, le secteur du bâtiment est le deuxième secteur le plus énergivore. La majorité des bâtiments en Wallonie ne correspondent en effet plus aux

normes énergétiques minimales. Le secteur est également responsable d'environ 50% de la consommation mondiale en matières premières et est un grand producteur de déchets. Dans ce contexte, il est extrêmement important d'apporter des solutions environnementales durables au secteur.

En outre, le secteur des bâtiments est responsable de 30% des émissions de GES. Au travers d'accords internationaux, la Wallonie s'est engagée à réduire l'émission de ceux-ci.

Notre région rencontre donc de nombreux **défis**. Des besoins sociaux structurels à assurer, un développement économique à consolider et des engagements environnementaux à respecter. De plus en plus, la population se fait entendre de manière active sur ces thématiques, comme l'ont prouvé les nombreuses **manifestations** de ces derniers mois.

Dans quelques mois, les citoyens retourneront aux **urnes**, pour choisir de nouveaux représentants régionaux, fédéraux et européens. Il est évident que le redéploiement économique, l'emploi, la justice sociale et les enjeux environnementaux et climatiques seront au cœur des campagnes et des futures décisions politiques.

Les futurs gouvernements seront donc confrontés à de nombreux défis...

Le secteur de l'éco-construction propose d'y apporter des **réponses** efficaces et créatives.

L'ECO-CONSTRUCTION

Définition

L'éco-construction consiste à construire ou rénover en **respectant** notre environnement et celui des générations futures, la santé des occupants et des travailleurs tout en offrant un maximum de confort.

L'éco-construction **minimise** les répercussions de la construction sur l'environnement, à toutes les étapes de son cycle de vie : depuis la conception du projet, lors des travaux de construction, de rénovation et d'aménagement intérieur, pendant la durée de son occupation et jusqu'à sa déconstruction.

L'éco-construction, c'est aussi un modèle économique en **circuit court**: utiliser des matériaux **naturels** et locaux, respectueux de l'environnement, qui consomment peu d'énergie pour leur fabrication, leur transport et leur mise en œuvre. C'est construire avec des entreprises et des artisans **locaux** qui maîtrisent parfaitement les techniques éco-constructives, tant pour des logements individuels que pour des ensembles collectifs imposants, ce pour tout type de bâtiments (logement, service, technique, etc.).

L'éco-construction peut être qualifiée de « construction 3.0 ». En effet, durant des millénaires, les hommes ont construits avec des matériaux locaux, issus de la nature : pierre, bois, argile, paille. Puis, la révolution industrielle et surtout l'après seconde guerre mondiale et le besoin de reconstruire très rapidement les dégâts du conflit ont fait basculer la construction dans l'ère du béton et des produits synthétiques et pétro-sourcés. Cependant, depuis une quinzaine d'années, un **retour** réel bien qu'encore limité a vu le jour vers les matériaux biosourcés.

Non seulement ces derniers possèdent des avantages inconnus des matériaux pétro-sourcés, mais en plus, ils bénéficient en Wallonie d'une main d'œuvre qualitative. Peu le savent, mais nos entreprises se situent dans le **top européen** en termes de qualité technique. Chaque année, des délégations étrangères effectuent d'ailleurs des voyages d'études dans notre région : Français, Québécois, Danois, Espagnols, etc.

Le Cluster Eco-construction

Le Cluster Eco-construction est le **réseau** des entreprises et experts actifs dans l'éco-construction en Wallonie. Il sensibilise, informe, organise des formations, représente le secteur auprès des instances publiques, et œuvre au développement économique de l'éco-construction. Créé en 2003, à l'initiative d'acteurs du secteur, il est reconnu par la Wallonie.

Le réseau du Cluster rassemble **plus de 270 experts**, notamment des architectes, des entreprises actives dans le secteur de la construction et rénovation écologique, des fabricants, des fournisseurs de matériaux écologiques (isolants, peintures, enduits, etc.).

Mais aussi des bureaux d'études et entreprises actives dans le domaine des énergies renouvelables, des centres de recherche, des hautes écoles et universités, etc.

La particularité du Cluster Eco-Construction est la nature **multiple** de ses missions, avec un aspect B2B prédominant, mais également la présence de missions B2C.

En effet, soutenir l'offre de services et de produits, passe par l'augmentation de la demande en éco-matériaux, et donc, par la promotion des avantages de l'éco-construction et des matériaux biosourcés.

Parmi les missions du Cluster :

- Business developer pour les membres du Cluster.
- Amplifier le développement technologique.
- Favoriser la création et le développement d'activités nouvelles ou de produits nouveaux.
- Faciliter les partenariats et les synergies entre les entreprises du secteur via notamment un networking efficace.
- Identifier des besoins en formation, concevoir des nouveaux modules et organiser des formations en complémentarité avec l'offre existante.
- Benchmarking national et international.
- Promotion du secteur de l'éco-construction en Wallonie, en Belgique et à l'étranger et intensifier les relations de partenariats avec les différents acteurs du secteur et des secteurs connexes.
- Concevoir, réaliser et suivre des projets locaux, régionaux, nationaux, européens ou internationaux dans le domaine de l'éco-construction.



MATERIAUX BIOSOURCÉS : UNE TENDANCE DE FOND

On peut constater au cours de ces dernières années un **intérêt grandissant de la population** envers des solutions plus respectueuses de l'environnement. Le secteur de la construction et ses matériaux ne fait pas exception.

Le grand public est en effet de plus en plus impacté par des **facteurs multiples**. En premier lieu, l'économie d'énergie. L'augmentation des coûts de l'énergie et les normes de plus en plus contraignantes, au fil de ces dernières années, conscientisent progressivement les candidats bâtisseurs et rénovateurs à obtenir un bâtiment **peu énergivore**.

Ensuite, les **aspects santé**, bien qu'encore minoritaires, sont de plus en plus présents dans le choix des matériaux. Manipuler des produits agréables au toucher, à l'odeur et surtout sans risques pour la santé durant un chantier n'est plus un luxe. Mais surtout, une partie du public a compris le bénéfice d'une atmosphère saine au sein de son habitation, tout au long de sa durée de vie. Ces motivations touchent un nombre croissant de personnes.

Enfin, la tendance de fond du « slow » touche également le secteur de la construction. Tout comme dans le secteur de l'alimentation, le consommateur souhaite davantage **choisir et maîtriser les composantes de son habitation et les divers impacts sur l'environnement et sur l'économie qui en découlent**. C'est une réflexion à la fois globale et locale. Pourquoi acheter des produits fabriqués à l'autre

bout du monde, dans des conditions parfois indécentes, alors que des produits à impact positif sont produits dans notre région ou à proximité ? C'est l'économie en circuit court, avec des bénéfices importants pour l'économie de la région, qui se voit ainsi renforcée par la création d'activités au sein même de son territoire.

Malgré des entreprises à la pointe de la technique et des artisans compétents en Wallonie, le volume de matériaux bio-sourcés utilisés en construction et en rénovation reste cependant encore faible par rapport aux matériaux issus de la pétrochimie (- de 10%). Le secteur est en effet freiné, victime d'idées reçues et d'apriori tels que :

- pas aussi solide que des matériaux classiques (résistance à l'humidité et au feu, tenue dans le temps, etc.),
- beaucoup plus cher,
- effet de mode et après ?
- compétences des entrepreneurs?
- c'est pour les « bobos »,
- etc.

Un travail important de sensibilisation et de communication reste donc à fournir pour « banaliser » l'utilisation des matériaux biosourcés.

AVANTAGES

Pourtant, utiliser des matériaux biosourcés (ou naturels), tels le bois, la paille, le chanvre, la cellulose, la laine, l'argile, les peintures naturelles, présente de nombreux avantages :

- **Economique :**

des centaines d'entrepreneurs wallons conçoivent, produisent, placent, vendent ces éco-matériaux. Les emplois créés sont locaux et durables. Pas de dumping social dans l'éco-construction. Développer ce secteur est une réelle opportunité économique pour la Wallonie.

- **Environnement :**

les éco-matériaux sont produits localement, selon le principe des circuits courts, ce qui veut dire moins d'énergie à la fabrication et moins d'énergie pour le transport. De plus, les matériaux naturels tels que le bois ou le chanvre sont des puits de carbone : ils captent le CO₂ au cours de leur croissance. Enfin, lors de la future déconstruction d'un bâtiment, les matériaux naturels sont très facilement recyclables, ils peuvent être directement émiettés sur le sol (paille, argile, etc.) ou encore, peuvent être réemployés, ce qui réduit très fortement les déchets.

- **Une régulation performante de l'humidité :**

les éco-matériaux peuvent absorber et restituer jusqu'à la moitié de leur poids en eau. De plus, ils sont perspirants : ils laissent passer la vapeur d'eau excédentaire vers l'extérieur (le même principe de fonctionnement que la peau humaine). En conséquence : l'habitation est toujours au taux d'humidité idéal.

- **Le respect de la santé :**

pas de composés chimiques, donc pas de dégagement (durant plusieurs années) de substances nocives dans l'air intérieur. Et bien entendu, un travail plus agréable et plus sain pour les professionnels qui travaillent sur le chantier.

- **Sécurité :**

contrairement aux idées reçues, les éco-matériaux sont très résistants au feu et en cas d'incendie, ne dégagent pas de gaz toxiques.

- **Un confort thermique supérieur :**

les éco-matériaux possèdent une meilleure inertie thermique que des matériaux pétrosourcés. Résultat : la chaleur « rentre » moins rapidement dans l'habitation en été et celle-ci se refroidit plus lentement en hiver.

- **Un coût stable :**

les matériaux de construction et d'isolation « classiques » augmentent régulièrement, et de plus en plus vite. Par exemple, le polyuréthane a augmenté de 30% en 2018 et les autres matériaux de 15 à 20% début 2019. Ces derniers sont victimes de la raréfaction des ressources et de la spéculation financière. Par contre, les matériaux bio-sourcés, issus de sources entièrement renouvelables, gardent un prix stable depuis plusieurs années, voire même voient leur prix diminuer. Alors, toujours chère l'éco-construction ?

- **La valorisation d'autres filières :**

L'usage de matériaux biosourcés permet de favoriser le savoir-faire wallon de la sylviculture, de l'agriculture ou de l'extraction (argile, peinture naturelle, chaux, etc.). Cela permet aussi de développer la recherche, de renforcer le know-how scientifique et technique et de développer les produits de demain. Et bien entendu, le secteur de la formation est également concerné.



LES BESOINS EN WALLONIE

La Wallonie est confrontée à plusieurs défis de taille.

Au vu des thématiques sociétales actuelles, et des interactions avec notre secteur, le Cluster a identifié plusieurs besoins sur lesquels nous pouvons intervenir.

ECONOMIE

- Création et développement d'activités économiques nouvelles.
- Création d'emplois locaux et durables.
- Augmentation du nombre de PME.
- Investissement dans des secteurs d'avenir, porteurs de valeur ajoutée.
- Renforcement de la balance commerciale positive, viser l'exportation.
- Développement du know-how wallon.
- Valorisation de filières autres (agriculture, sylviculture, etc.).

SOCIAL

- 1.200.000 logements à construire et à rénover d'ici 2050.
- Réduction des inégalités en matière de dépendance et facture énergétique.
- Adaptation des logements aux nouvelles formes d'habitat (surface plus réduite, famille monoparentale et isolés, logement déplaçable si besoin, etc.).
- Réduction des impacts sur la santé (et les coûts liés).
- Réduction des impacts divers (coûts cachés) liés au logement : santé, mobilité, pollution.
- Impulsion positive et success story améliorant l'image de marque de la Wallonie.

ENVIRONNEMENT

- Réduction des émissions de GES (respect des accords internationaux).
- Réduire l'émission de déchets.

LES REPONSES DE L'ECO-CONSTRUCTION

Afin d'agir positivement sur les différents besoins identifiés de la Wallonie, l'éco-construction wallonne est capable d'apporter des réponses via les éléments suivants.

- Favoriser la filière wallonne avec des emplois locaux et durables (circuits courts et main d'œuvre qualifiée locale).
- Créer entre 500 et 1000 emplois par an pour répondre aux besoins de constructions et de rénovations actuels et futurs.
- Diversification et augmentation des apports économiques pour l'agriculture wallonne.
- Potentiel important de création d'entreprises et notamment de PME.
- Diversité, rapidité et souplesse des solutions constructives.
- Création de filières de formations spécifiques (remise à l'emploi).
- Potentiel de développement du know-how wallon pour viser l'exportation.
- Balance commerciale et fiscale positive (circuits courts): les matériaux sont produits en Wallonie et ne doivent pas être importés.
- Réduire des coûts cachés (impacts sociétaux): rapidité de construction et préfabrication (mobilité), logements sains (réduction des coûts de santé), production nécessitant peu d'énergie (réduction des coûts et de la pollution).
- Contribution au respect des objectifs environnementaux (matières premières, production, déconstruction, recyclage).
- Les éco-matériaux sont par nature « climate friendly », thématique de plus en plus centrale au sein de notre société.
- Image avant-gardiste et positive pour la Wallonie.

LES 10 BESOINS DU SECTEUR DE L'ECO-CONSTRUCTION

Le secteur de l'éco-construction est **prêt**. Prêt à créer de nouvelles unités de production, prêt à créer de l'emploi local et durable. Prêt à faire partie intégrante du renouveau économique wallon.

Cependant, il manque cruellement de soutien. Des efforts importants ont été consentis ces dernières années par des entreprises du secteur pour lancer des unités de production en Wallonie (ouate de cellulose à Achêne, blocs de chanvre à Fernelmont, etc.), mais derrière l'une ou l'autre «success story», le secteur reste **fragile**, tout juste à l'équilibre. Bien que le secteur aie atteint une maturité technique, sa taille et son chiffre d'affaires ne sont pas encore suffisants pour assurer son développement optimal et encore moins sa pérennité.

Il en va de même pour son organe représentatif, le Cluster Eco-construction, qui est certes reconnu par la Wallonie comme Cluster officiel mais est très peu soutenu financièrement.

Les bénéfices de l'éco-construction pour notre région sont nombreux, mais ceux-ci ne peuvent devenir réalité que si un **soutien** efficace est apporté, via plusieurs mesures, reprises ci-dessous.

REALISATION D'UNE ETUDE GLOBALE

Il n'existe actuellement aucune étude objective sur l'impact du secteur en Wallonie. C'est un manque flagrant, qui nous freine fortement dans notre développement. Nous avons besoin de faits vérifiés scientifiquement qui nous permettent sans équivoque de:

- dresser un état des lieux du secteur et de son évolution, dans un contexte global et régional,
- définir via des indicateurs fiables les impacts actuels et potentiels de l'éco-construction pour notre région,
- d'évaluer clairement et objectivement l'intérêt de soutenir le secteur,
- identifier comment développer l'éco-construction dans notre région : pourquoi, comment, avec quels moyens et quel timing (feuille de route) ?
- déterminer le ROI économique, social et environnemental de mesures prises pour soutenir le développement du secteur

Cela permettrait bien entendu à la Wallonie d'objectiver un soutien éventuel et les actions prioritaires à mettre en œuvre.



SENSIBILISATION ET COMMUNICATION

De nos jours, l'éco-construction et les matériaux d'origine naturelle sont encore victimes de nombreux préjugés, voire de freins psychologiques au sein du grand-public. Un vaste travail d'information, adapté et qualitatif est donc essentiel pour :

- clarifier ce qu'est l'éco-construction,
- clarifier ce que sont les matériaux biosourcés,
- expliquer les avantages d'éco-rénover ou d'éco-construire,
- montrer des réalisations, des techniques, des matériaux et leurs usages,
- mettre en avant des entreprises et leurs compétences (savoir-faire wallon reconnu internationalement mais peu connu en Wallonie),
- expliquer les avantages des circuits courts en construction,
- mettre en relation les candidats bâtisseurs et rénovateurs et les professionnels de l'éco-construction (maîtres d'œuvre, architectes, négociants en matériaux, etc.).

CREATION DE FORMATIONS

Il est vital d'aborder l'éco-construction dans l'enseignement secondaire, supérieur, formations qualifiantes Forem, IFAPME et autres organismes de formation.

L'éco-construction nécessite une main d'œuvre plus qualifiée que la construction « classique ». Il faut alimenter la future demande en ouvriers et architectes et ingénieur en construction. Création de formations à l'éco-construction pour les architectes et ingénieurs en construction, tant dans le cursus scolaire qu'en formation continue. Création de formations spécifiques (tant pour les demandeurs d'emploi que formation continue) pour les techniciens du bâtiment (main d'œuvre qualifiée).

SOUTENIR LA CREATION ET LE DEVELOPPEMENT DE NOUVELLES FILIERES POUR LES MATERIAUX NATURELS

En Wallonie on a pas de pétrole, mais on a du bois, de la paille, du chanvre, de l'argile, de la chaux, de la laine, du miscanthus, de l'herbe de prairie, etc. Autant d'éléments naturels à la base des matériaux naturels, et dont la production peut être une source de création de nouvelles filières, de nouvelles entreprises, mais aussi une diversification intéressante pour le milieu agricole et sylvicole.

SOUTENIR DANS LA DUREE ET RENFORCER LE LABEL ET LA MARQUE WALLONNE POUR LES PRODUITS BIO-SOURCES

D'une part, il est essentiel d'**informer** le consommateur de ce qu'il achète, et donc réduire le greenwashing de nombreux produits qui n'ont rien de naturel. Ensuite il s'agit de **crédibiliser** les produits biosourcés souvent victimes d'apriori (matériaux testés et approuvés). Enfin il faut permettre l'accès de ces matériaux labellisés à des **primes** pour le particulier, mais également à des **marchés publics** pour la construction ou la rénovation de bâtiments.



RENFORCER L'ACCES AUX AGREMENTS TECHNIQUES (ATG) ET AUX ANALYSE DE CYCLE DE VIE (ACV) AUX ENTREPRISES DU SECTEUR

Ces normes sont aujourd'hui obligatoire aux produits utilisés dans le cadre de marchés publics, et pour satisfaire aux normes du marché, mais leur coût est prohibitif pour de petites entreprises. De plus, il est indispensable que les réels avantages des éco-matériaux soient pris en compte au sein du mode de calcul de ces normes, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui (résultat faussé).

INTEGRER LES ECO-MATERIAUX AU SEIN DES MARCHES PUBLICS

Cela devient possible en élargissant les critères en lien avec les matériaux biosourcés et les techniques d'éco-construction. Fixer un pourcentage minimum de matériaux biosourcés à utiliser dans des chantiers publics, selon le type de bâtiments (Par exemple, un immeuble de bureaux pourrait intégrer des matériaux naturels avec un minimum de 15%, et une crèche ou une école avec un minimum de 50%).

PRIMES

Le retour à long terme d'une **prime** ou d'une **surprime** à l'utilisation de matériaux d'isolation biosourcés en cas de construction ou de rénovation.

SOUTENIR LA R&D EN WALLONIE SUR LES ECO-MATERIAUX

Nous sommes dans une région à la pointe en termes de techniques constructives et de qualité de réalisation. **Mais l'éco-construction, ce n'est pas que construire ou rénover, c'est un gigantesque futur marché de matériaux de construction naturels.** Car il est évident que les matériaux pétro-sourcés ou constitués de ressources limitées disparaîtront dans quelques années. Or, nous ne sommes qu'au début de la recherche sur les éco-matériaux, et nous devons saisir l'opportunité de l'innovation dans le domaine, source de développement économique. Notre région possède des universités et des centres de recherche, avec des compétences pointues. Utilisons-les. Faire de la Wallonie la « Silicon valley » européenne des matériaux naturels, c'est possible.

STRUCTURE DE COORDINATION

Transformation du Cluster en une structure de coordination du développement économique de l'éco-construction en Wallonie. Cette structure serait en charge :

- de la structuration du secteur,
- de la sensibilisation et de la communication en lien avec l'éco-construction,
- de l'accompagnement des entreprises,
- du développement économique des filières d'avenir de matériaux biosourcés en Wallonie,
- d'assurer une offre de formations de qualité, adaptée aux besoins actuels et futurs,
- du suivi du futur label « Matériaux biosourcés »,
- de la coordination multi-acteurs de l'éco-construction, au sein du futur Plan wallon de rénovation du bâti, avec des objectifs quinquennaux définis en commun avec les pouvoirs subsidants.



CONCLUSIONS

Si notre but commun est de poursuivre le développement de notre société vers plus d'harmonie. Si nous recherchons un bien-être accru pour l'ensemble de la population, pour nous-mêmes, nos proches, nos enfants.

Si, enfin, nous souhaitons un mieux-être en termes économique, social et environnemental, il nous faut regarder la réalité en face. Il est illusoire aujourd'hui de continuer notre chemin avec des recettes issues du passé.

Une nette évolution, voire une rupture, doit avoir lieu dans nos modes de consommation. Plus qu'un idéal, plus qu'une revendication, c'est un besoin. Celui-ci se manifeste depuis plusieurs mois sous diverses formes concrètes au sein de l'espace public. Les plus visibles: le mouvement des gilets jaunes, et les manifestations des citoyens et des étudiants pour le climat. De l'avis des spécialistes, nous n'en sommes qu'au début.

Il n'existe nulle part une baguette magique. Aucun miracle ne va se produire. Notre destinée est entre nos mains. Bonne nouvelle: il existe des solutions à mettre en œuvre pour combiner performance économique, mieux-être social et respect environnemental. L'éco-construction fait partie de ces solutions.

C'est bien connu : le Belge a une brique dans le ventre. La construction ou la rénovation d'un logement est dans notre pays un acte particulièrement émotionnel. C'est aussi une chance à saisir. L'occasion de fédérer autour d'un projet porteur commun, des forces vives,

des entreprises performantes, des citoyens, vers une évolution positive de la conception de nos habitats, en replaçant l'homme au centre de la dynamique. L'occasion également de créer entre 500 et 1000 emplois par an. L'occasion de renforcer encore notre expertise. L'occasion de devenir numéro un en Europe, voire au niveau mondial dans ce domaine d'avenir.

L'espace d'un instant, faisons un parallèle et remontons le temps. Lorsque J-F Kennedy annonça en septembre 1962 que les Etats-Unis enverraient un homme marcher sur la lune avant la fin de la décennie, tout le monde fut stupéfait. Et pourtant, ce pari qui semblait de prime abord insensé fut une réussite éclatante. Non seulement il créa plus de 400.000 emplois aux USA, mais de surcroît, il fédéra l'ensemble du pays autour d'un rêve, devenu réalité à force d'y croire.

Construire en Wallonie en matériaux naturels, issus de notre sol, rénover les bâtiments wallons avec du bois, de la paille de l'argile, du chanvre, de la laine, peut apparaître aujourd'hui à beaucoup comme un rêve farfelu. Il n'en est rien. Bien au contraire. Tous les éléments sont déjà présents. Il manque juste une activation. Il manque simplement un soutien. Il manque la décision. Le souffle.

Alors ?

Allons-nous laisser passer notre chance ?

Ou bien allons-nous viser la lune et l'atteindre ensemble ?



CLUSTER ECO-CONSTRUCTION
Rue Eugène Thibaut 1C
5000 Namur
Belgique

info@ecoconstruction.be
081/810.310



CLUSTER
ECO
CONSTRUCTION



Wallonie



Wallonia Clusters

